

Image not found or type unknown



Perte de points, delais avant retrait des points

Par **Fripon54**, le **20/01/2014** à **22:43**

Bonjour, je suis ambulancier, nous sommes le 20.01.2014, je dispose de 4 points sur mon permis de conduire, je dois récupérer mes 12 au 07.07.2014 mais je me suis fais arreter ce jour pour port du telephone. Que me conseillez vous? Puis je ne pas payer l'amande pour retarder le retrait de points? Ou seront ils retirer automatiquement ds 45 jours soit a partir de mi-mars (lors de l'émission de l'amande forfaitaire majorée)?

Merci par avance.